

Appel à projets 2020

Espaces, Matériel pédagogique et Compétences professionnelles

Outre l'accompagnement humain à travers les ingénieurs pédagogiques ou techniciens, la formation via ses ateliers et son DU [o] « Enseigner et Apprendre à l'Université », la reconnaissance et valorisation du travail de transformation des enseignements (voir référentiel enseignant), l'établissement¹ renouvelle son appel à projet doté de 480k€ dans le but d'accompagner, de manière coordonnée, la transformation des espaces et le déploiement des nouvelles pratiques pédagogiques dans l'ensemble des formations.

Cet appel propose de financer des acquisitions sur trois volets qui pourront être adressés de manière indépendante ou complémentaire dans un même projet.

- Un **volet espaces** qui concerne l'aménagement d'espaces de formation ou de tiers-lieux sur les campus (formation et vie étudiante)
- Un **volet matériel pédagogique** qui regroupe l'achat de matériel « non disciplinaire » accompagnant la transformation des pratiques ou des habitudes de travail des étudiant-e-s
- Un **volet visant l'acquisition de compétences disciplinaires et/ou professionnelles** spécifiques du ou des diplôme(s) concerné(s) hors projets de renouvellement d'ordinateurs pour les salles informatiques partagées.

Les projets devront :

- être **portés par un campus**, une composante de l'UNS ou un service commun ;
- **fédérer un maximum d'acteurs** (joindre l'avis formel des acteurs) (co-financements fortement encouragés) ;
- montrer comment **l'équipe pédagogique du projet s'est engagée** ou compte s'engager dans une ou plusieurs des actions de la transformation pédagogique soutenue par l'établissement ;
- **être classé** par le porteur (s'il présente plusieurs projets) ainsi que par les co-financeurs du projet s'ils s'engagent dans plusieurs projets.

Attention, cet appel à projet ne pourra pas financer des heures de personnels.

Les lauréats de l'appel seront sollicités lors de la journée d'échanges sur les pratiques pédagogiques, organisée au deuxième semestre de l'année universitaire 2020-2021.

Format de la réponse à l'appel à projet : un [document de soumission](#) reprenant les éléments suivants (porteur, acteurs/équipe, projet pédagogique, étudiants et UE concernés, budget (recettes/dépenses), co-financeurs, achats sollicités/volets, implication de l'équipe dans la transformation pédagogique – accord des services ou directions experts, calendrier de déploiement) est disponible sur la plateforme. Merci de rester précis et concis dans la rédaction de vos soumissions (5 pages max (hors devis)).

¹ *Financement conjoint par les enveloppes CFVU, CAP et L@UCA.*

Tous les devis TTC devront être joints au projet. Les dépenses dans les différents volets devront être clairement identifiées et réparties. La contribution maximum de l'établissement sera d'environ 40 000 euros TTC / projet excepté pour le volet espace où les montants pourront être supérieurs.

Les projets prévoyant une utilisation de réseaux électriques ou informatiques (y compris Wifi) ou portant sur le BOYD ou sur le branchement d'ordinateurs, tablettes ou smartphones devront solliciter un avis conjoint DP [Olivier.CANIN@univ-cotedazur.fr] / DSI [Serge.PARIZET@univ-cotedazur.fr]. De même, les projets prévoyant du matériel pédagogique (audiovisuels, vidéoconférences, aménagements des salles, ...) devront solliciter le CAP [Damien.debourdelle@unice.fr]. Les projets prévoyant des travaux devront avoir reçu l'accord formel des services techniques du campus concerné. Les accords écrits et précis devront être joints au dossier.

Les dossiers devront être déposés sur la plate-forme nuxéo
avant le 11 novembre 2019 (fermeture de la plate-forme):

https://geode.unice.fr/nuxeo/nxdoc/default/4d78fd19-713c-4d39-910f-8c617484ebe3/view_documents

Des justificatifs de réalisation (factures) devront être fournis dans l'année civile (notamment pour justification auprès de l'ANR des fonds PIA).